

Mouvement 2009

ça y est,  
le **MOUVEMENT 2009**, c'est presque parti...  
La saisie des vœux se déroule sur Internet, via I Prof,  
du **LUNDI 27 AVRIL au MARDI 12 MAI à 20h00.**



Participer au mouvement est toujours  
un moment important dans la carrière d'un enseignant.  
Et cette année, des modifications majeures sont apportées aux règles du mouvement  
en Saône-et-Loire.

### Mode opératoire :

- ➔ ♦ Accès au « bureau virtuel » en tapant l'adresse internet : <http://www.ac-dijon.fr>
- ♦ Cliquer sur le lien « accès à I-Prof » par l'académie (si un avertissement intitulé « certificat du serveur a expiré » s'affiche, répondre ok)
- ♦ Saisir votre compte utilisateur (identifiant personnel) et votre mot de passe (numen)
- ♦ Cliquer sur services, puis SIAM puis mouvement intradépartemental.

En cas de difficultés, contacter les services de l'IA: 03 85 22 55 96 et nous informer: 03 85 41 32 22



### DES NOUVEAUTÉS DANS LES MODALITÉS 2009

1/ Une des différences fondamentales avec les années précédentes:  
**UNE SEULE SAISIE DE VŒUX POUR TOUT LE MOUVEMENT...**

**PAS DE DEUXIEME TOUR!**



- ♦ 2/ Le nombre des vœux est limité à 30.
- ♦ 3/ **Obligation** pour tous les collègues nommés à titre provisoire (ou sans poste) de postuler (par ordre de préférence) sur les 10 zones géographiques couvrant le département. (en plus de 20 vœux ciblés)
- ♦ 4/ La plupart des collègues seront nommés à titre définitif.
- ♦ 5/ Le calcul du barème change (voir plus loin): la note ne compte plus.
- ♦ **MAIS SURTOUT**, l'innovation majeure de ce mouvement 2009, c'est la création de nombreux postes de TS ( Titulaires de Secteur), implantés dans les zones. Ce sont les postes qui seront attribués à tous ceux qui n'auront pas obtenu un poste ciblé dans une école parmi leurs vœux (poste fractionné ou poste entier). Nous avons demandé que les enseignants nommés sur un poste entier d'une zone puissent l'être à titre définitif s'ils le souhaitent.



### QUELQUES CONSEILS:

- ♦ Etablir une liste de vœux **par ordre de préférence** et ne pas demander un poste que vous ne voulez pas. Tous les ans, des collègues regrettent d'obtenir le seul poste rajouté par défaut dans leur liste et non souhaité.
- ♦ **Bien vérifier le CODE des postes demandés**
- ♦ Et ne pas oublier de **valider la saisie** des vœux

Ces informations sont les dernières dont nous avons connaissance. Des modifications sont intervenues à plusieurs reprises, depuis plusieurs semaines. Nous avons été vigilants. Nous continuons à l'être. Contactez-nous si vous avez des questions.

### Calendrier :

10/04/09 : CAPD cas particuliers  
Du 27/04/09 au 12/05/09 :  
Ouverture du serveur  
Fin mai: informations aux personnels  
11/06/09 : CAPD mouvement  
02/07/09 : CAPD derniers ajustements

### La liste des postes

Disponible sur le site de l'IA (<http://ia71.ac-dijon.fr/>). Vous avez la possibilité, à l'aide de menus déroulants, d'effectuer des sélections : circonscriptions, villes, nature des postes, vacants/susceptibles d'être vacants, bloqués.



S'OPPOSER  
et proposer!